

***PHI539 – Laboratoire de recherche (3 cr.)***  
**Plan de cours – Hiver 2022**  
**Lundi, 8 h 50 à 11 h 40, local A3-108**

*Enseignant :* **Benoît Castelnérac**  
*Bureau :* A5-207  
*Téléphone :* **819 821-8000, poste 61380**  
*Courriel :* benoit.castelnerac@usherbrooke.ca

S'initier à la recherche et préparer méthodologiquement celles et ceux qui veulent poursuivre à la maîtrise en philosophie.

## CONTENU

Initiation à la recherche. Élaboration et réalisation d'un travail scientifique en philosophie. Discussion critique sur les étapes de rédaction de projet.

## DYNAMIQUE DU COURS

Ce cours se destine aux étudiants qui pensent continuer leurs études en s'inscrivant au programme de maîtrise de philosophie. C'est l'occasion d'approfondir une question en prenant l'ensemble de la session pour en faire l'exploration. Vous serez aussi appelés à réagir aux travaux de vos collègues qui présenteront l'avancement de leurs recherches.

## ORGANISATION DES RENCONTRES

L'organisation des rencontres suivra la démarche habituelle de recherche en philosophie. Dans les limites des trois mois que dure cette session, vous aurez l'occasion de faire chacune des activités qui mènent à la réalisation d'un mémoire de maîtrise en philosophie : détermination des intérêts personnels de recherche; recherches bibliographiques; rédaction d'une problématique; écriture d'un petit chapitre.

## ASPECTS PRATIQUES DU LABORATOIRE

Un laboratoire suppose une pratique de la recherche ainsi qu'une mise en commun des résultats obtenus. Nous passerons donc en revue les différents supports qui s'offrent aux chercheurs pour qu'ils soient plus efficaces dans leurs recherches, mais le cours insistera aussi sur la

communication orale des résultats des recherches en cours. Tout en présentant les détails de la méthodologie d'un mémoire de maîtrise, le professeur jouera le rôle d'un conseiller dans les recherches des étudiants et d'un modérateur dans les discussions qui auront lieu dans le séminaire.

## **ÉVALUATION**

L'évaluation se fera selon les critères suivants: mise en application de la méthodologie présentée en cours et développement d'une réflexion personnelle sur le thème et les textes étudiés; articulation de l'argumentation dans les travaux longs; clarté et correction dans la langue écrite et parlée (une portion de 10 % pour chaque travail sera réservée à la qualité de l'expression conformément à la politique départementale sur l'évaluation de la langue).

## **PONDÉRATION DE L'ÉVALUATION**

### **Travaux écrits**

1) Intérêts de recherche, 2 500 mots maximum (10 %)

Expliquer votre parcours intellectuel (cours suivis, auteurs et thèmes philosophiques de prédilection; constituer un réseau lexical).

2) Bibliographie sélective de 30 entrées (15 %)

Trouver des travaux récents et scientifiques; entre 5 à 10 monographies; commander ou imprimer 10 items récents à présenter avec l'ébauche de bibliographie (articles, chapitre de livre, monographie).

3) Problématique, 3 000 mots (15 %)

Développer une problématique philosophique aussi précise que possible sur une question générale ou sur un texte d'un auteur.

4) Travail final, entre 8 000 et 10 000 mots (40 %)

Rédaction d'un court chapitre traitant un aspect de la problématique retenue : explication des aspects du problème, développement d'une argumentation, exposé des résultats.

Rédaction d'un texte pour le blogue de philosophie pratique (10 %).

Présentations orales : aisance, clarté, préparation (10 %).

## PLANIFICATION DU COURS

À noter que les séances du 7 février et du 4 avril sont remplacées par des rencontres individuelles pendant la période du cours, et celle du 7 mars par votre participation active à la *Journée de la recherche*. Je suis disponible pour vous rencontrer le lundi après le cours (veuillez prendre rendez-vous).

Dates	Description du contenu
10 janvier	Le laboratoire dans ses grandes lignes. Les intérêts de recherche : trouver un thème et développer un réseau lexical de recherche
17 janvier	<b>À remettre : intérêts de recherche</b> La bibliographie, format et organisation Comment effectuer une recherche à la bibliothèque des Sciences humaines
24 janvier	Retour sur les intérêts de recherche Élaborer une problématique en philosophie : questions générales, commentaire de texte, histoire de la philosophie, philosophie pratique
31 janvier	<b>Présentation des intérêts de recherche</b> Travail pratique sur la bibliographie préliminaire
7 février	<b>À remettre : bibliographie (ébauche)</b> Rédaction de la problématique : atelier. Rencontres individuelles.
14 février	Le mémoire de maîtrise: 1) structure et intention; 2) le monde de la recherche et son financement; 3) la présentation matérielle des travaux.
21 février	Comment organiser son travail de recherche (calendrier des séminaires et des étapes de la recherche) Les communications scientifiques : genres, méthodes et évaluation
28 février	Semaine de relâche
7 mars	<b>***Journée de la recherche*** ??? Date à préciser</b>  <b>À remettre : problématique (ébauche)</b> Le chapitre du mémoire : question à traiter, méthodologie et structure du chapitre, résultats
14 mars	Retour sur les problématiques
21 mars	<b>Présentation des problématiques</b>
28 mars	Rédaction du chapitre : discussion sur les problèmes rencontrés
4 avril	Rédaction du chapitre : ateliers
11 avril	<b>Présentation du chapitre</b>
18 avril	Congé de Pâques
25 avril	<b>Présentation du chapitre</b> <b>À remettre : bibliographie, problématique, chapitre (versions finales)</b>

## QUALITÉ DE LA LANGUE

Conformément à la politique départementale de la qualité de la langue qui s’inscrit dans le cadre de l’article 11 du *Règlement facultaire d’évaluation des apprentissages*, une valeur pouvant aller jusqu’à 10 % d’une note pour un travail peut être réservée à l’appréciation de la qualité de la langue.

## PLAGIAT ET AUTRES DÉLITS

Vous trouverez ci-après un document informatif préparé par le groupe de travail sur l’intégrité académique de l’Université de Sherbrooke à l’attention des étudiantes et des étudiants. Nous vous invitons à le lire et à prendre connaissance du [Règlement des études](#), plus particulièrement la section 9 portant sur les règles relatives à la discipline.

Vous êtes également invités à visiter la page Internet portant sur l’[Intégrité intellectuelle](#) et à participer au [Quiz antiplagiat](#) .

Dans tous les cas de plagiat ou de toute autre manœuvre visant à tromper, une plainte sera déposée auprès de la personne responsable des dossiers disciplinaires de la Faculté et traitée selon la procédure prévue au *Règlement des études*. Toute personne reconnue avoir commis un délit se verra imposer une sanction disciplinaire.

## SYSTÈME DE NOTATION

Lettre	Note chiffrée	Pointage	Niveau
A+	92 %	4,3	Excellent
A	87 %	4,0	
A–	84 %	3,7	
B+	81 %	3,3	Très bien
B	78 %	3,0	
B–	75 %	2,7	
C+	72 %	2,3	Bien
C	69 %	2,0	
C–	66 %	1,7	
D+	63 %	1,3	Passable
D	60 %	1,0	
E	59 à 0 %	0,0	Échec

Cette échelle de notation peut varier en fonction de divers facteurs : type d’activité, taille du groupe, niveau du cours, atteinte des objectifs, résultats obtenus, etc.

Guide de présentation du travail écrit :  
[USherbrooke.ca/flsh/guide-travail-ecrit](https://usherbrooke.ca/flsh/guide-travail-ecrit)

LibGuide en philosophie :  
<https://libguides.biblio.usherbrooke.ca/philo>

L'intégrité intellectuelle passe, notamment, par la reconnaissance des sources utilisées.

---

À l'Université de Sherbrooke, on y veille!

**Extrait du Règlement des études (Règlement 2575-009)**

#### **9.4.1 DÉLITS RELATIFS AUX ÉTUDES**

Un délit relatif aux études désigne tout acte trompeur ou toute tentative de commettre un tel acte, quant au rendement scolaire ou une exigence relative à une activité pédagogique, à un programme ou à un parcours libre.

Sont notamment considérés comme un délit relatif aux études les faits suivants :

- a) commettre un plagiat, soit faire passer ou tenter de faire passer pour sien, dans une production évaluée, le travail d'une autre personne ou des passages ou des idées tirés de l'œuvre d'autrui (ce qui inclut notamment le fait de ne pas indiquer la source d'une production, d'un passage ou d'une idée tirée de l'œuvre d'autrui);
- b) commettre un autoplagiat, soit soumettre, sans autorisation préalable, une même production, en tout ou en partie, à plus d'une activité pédagogique ou dans une même activité pédagogique (notamment en cas de reprise);
- c) usurper l'identité d'une autre personne ou procéder à une substitution de personne lors d'une production évaluée ou de toute autre prestation obligatoire;
- d) fournir ou obtenir toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle, pour une production faisant l'objet d'une évaluation;
- e) obtenir par vol ou toute autre manœuvre frauduleuse, posséder ou utiliser du matériel de toute forme (incluant le numérique) non autorisé avant ou pendant une production faisant l'objet d'une évaluation;
- f) copier, contrefaire ou falsifier un document pour l'évaluation d'une activité pédagogique; [...]

#### **Par plagiat, on entend notamment :**

- Copier intégralement une phrase ou un passage d'un livre, d'un article de journal ou de revue, d'une page Web ou de tout autre document en omettant d'en mentionner la source ou de le mettre entre guillemets;
- reproduire des présentations, des dessins, des photographies, des graphiques, des données... sans en préciser la provenance et, dans certains cas, sans en avoir obtenu la permission de reproduire;
- utiliser, en tout ou en partie, du matériel sonore, graphique ou visuel, des pages Internet, du code de programme informatique ou des éléments de logiciel, des données ou résultats d'expérimentation ou toute autre information en provenance d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans en citer les sources;
- résumer ou paraphraser l'idée d'un auteur sans en indiquer la source;
- traduire en partie ou en totalité un texte en omettant d'en mentionner la source ou de le mettre entre guillemets ;
- utiliser le travail d'un autre et le présenter comme sien (et ce, même si cette personne a donné son accord);
- acheter un travail sur le Web ou ailleurs et le faire passer pour sien;
- utiliser sans autorisation le même travail pour deux activités différentes (autoplagiat).

---

---

**Autrement dit : mentionnez vos sources**

Document informatif V.3 (août 2017)